



**BURKINA FASO**

# **Impact de la COVID-19 sur l'enregistrement des décès, naissances et mariages sur les cinq (05) premiers mois de l'année 2020 au Burkina Faso**

**Présenté par Oury KONATE**

**Direction générale de la modernisation de l'état civil (DGMEC)**

# INTRODUCTION

La COVID-19 a ralenti l'enregistrement des faits d'état civil et la production des statistiques de au Burkina Faso au cours des cinq (05) premiers mois de l'année 2020.

La présentation comparée ci-dessous des données relatives aux décès, naissances et mariages des années 2019 et 2020 donnent à percevoir cet état de fait.

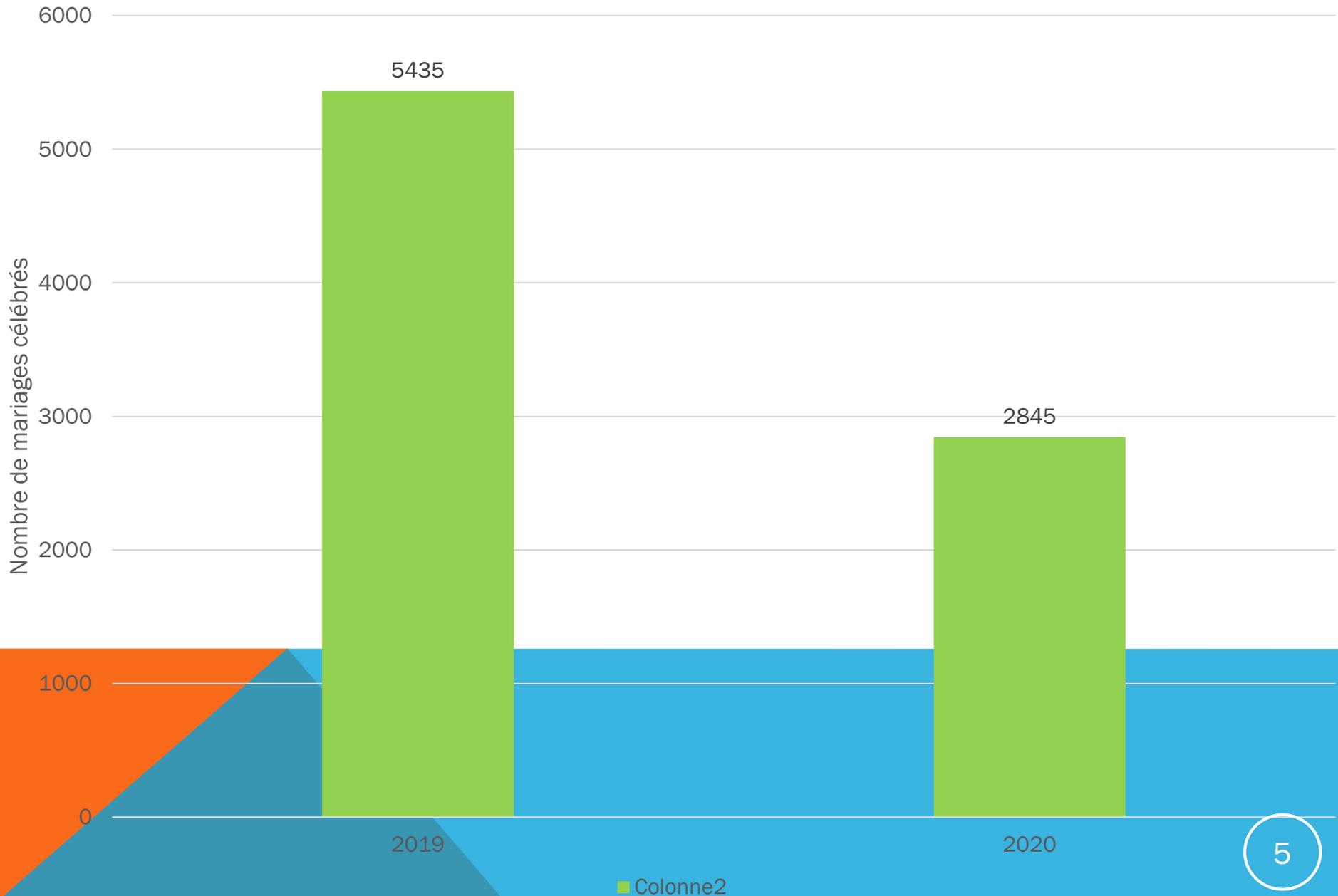
# **1) EST-IL POSSIBLE DE COMPARER LE NOMBRE TOTAL DE DECES AU COURS DES CINQ PREMIERS MOIS DE 2019 AVEC LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2020 ?**

Le mode de collecte étant manuel, les éléments attendus pour la comparaison ne sont pas pour le moment disponibles.

## **2) EST-IL POSSIBLE DE COMPARER LE NOMBRE TOTAL DE NAISSANCES DES CINQ PREMIERS MOIS DE 2019 AVEC LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2020 ?**

Tout comme pour la première question, les données attendus ne sont pas disponibles.

### 3.COMPARAISON ENTRE LE NOMBRE TOTAL DE MARIAGES DES CINQ PREMIERS MOIS DE 2019 AVEC LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2020



L'analyse du graphique montre une régression de 2590 mariages célébrés au cours des cinq premiers mois de 2020 par rapport à 2019. Même si ce sont des données partielles, cela porte à croire tout de même que la COVID-19 a eu un impact négatif sur l'enregistrement des mariages au cours cinq premiers mois de l'année 2020.

#### **4. CAPACITE DU SYSTEME D'ENREGISTREMENT DE L'ETAT CIVIL ET DE STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL A GENERER DES STATISTIQUES BASEES A LA FOIS SUR LA DATE DE L'EVENEMENT ET SUR CELLE DE L'ENREGISTREMENT**

Les modèles d'actes d'état civil que nous disposons, permettent de renseigner à la fois le jour, le mois et l'année de la survenue des évènements, notamment la naissance, le décès et le mariage.

Les formulaires prévoient également les dates de l'enregistrement et de délivrance des actes de naissance et de décès.

En ce qui concerne les mariages, la date de célébration équivaut aux dates d'enregistrement et de délivrance, étant donné que l'acte de mariage est remis aux époux séance tenante tout juste après la célébration du mariage.

## **5.LE SYSTEME D'ENREGISTREMENT DE L'ETAT CIVIL ET DE STATISTIQUES DE L'ETAT CIVIL EST-IL NUMERISE ?**

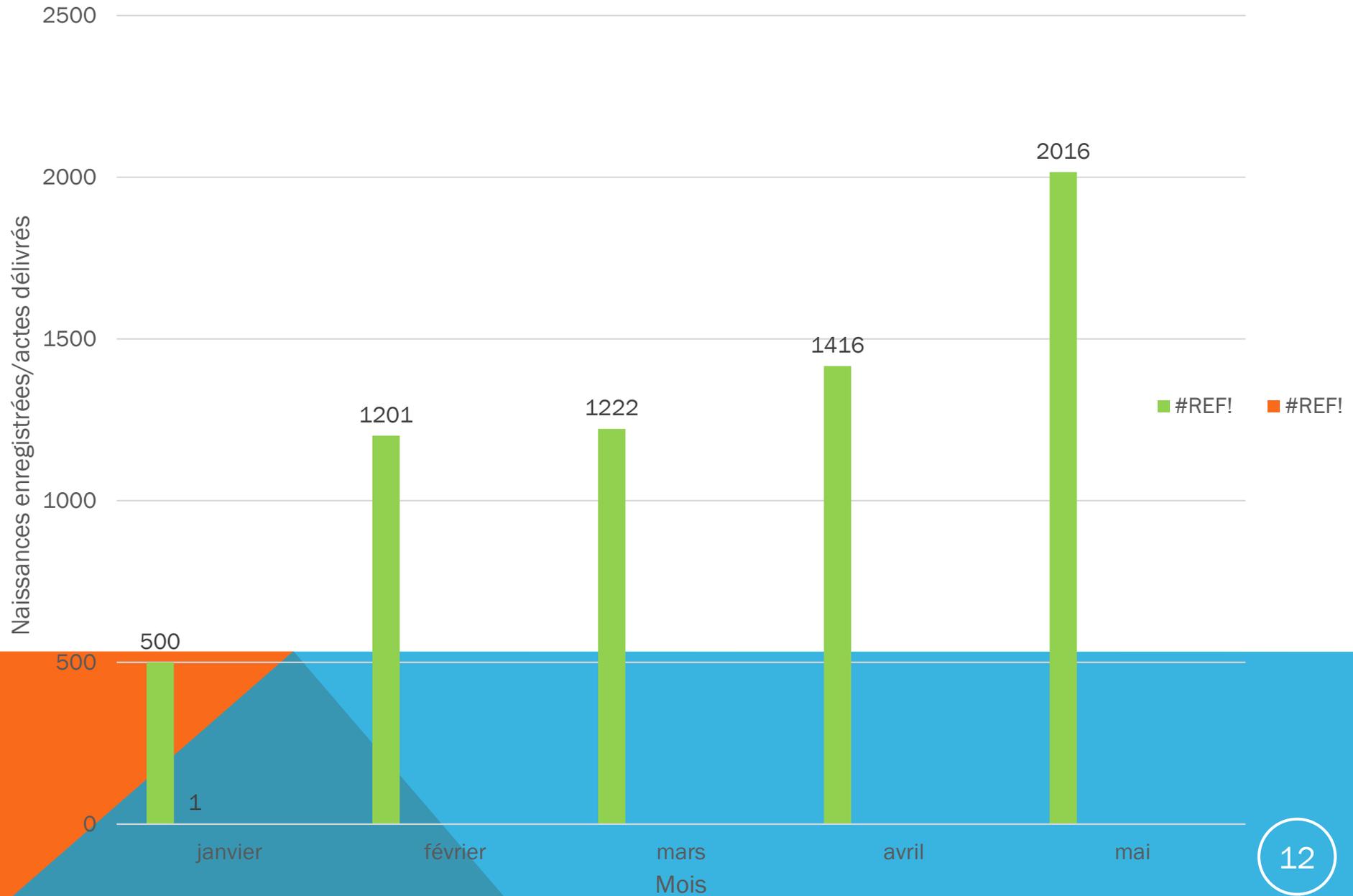
Depuis fin 2019 le Burkina Faso a fait l'option d'une solution technologique pour l'enregistrement des faits de l'état civil et la production des statistiques de vie. Il s'agit de la solution intégrée ICIVIL qui permet successivement la Déclaration, l'Enregistrement et la Délivrance des actes de naissances grâce à une application mobile utilisée depuis les formations sanitaires et d'un identifiant unique à chaque citoyen.

La solution prend en compte l'ensemble des faits de l'état civil et construit un Registre numérique centralisé d'état civil à partir de l'ensemble des centres de santé et des centres d'état civil du pays.

Depuis le mois de janvier 2020, nous avons commencé le processus de déploiement sur l'ensemble du territoire. A ce jour, la solution est déjà déployée dans neuf (09) communes de six (06) régions, et cinquante (50) centres de santé sont connectés au serveur national permettant l'enregistrement instantané des naissances, depuis les formations sanitaires, la délivrance des actes par les centres principaux d'état civil et la disponibilité de l'ensemble des statistiques en temps réel.

Pendant la COVID-19, nous avons observé sur ces sites l'enregistrement continu des naissances. Les statistiques observées sur le registre national durant les cinq (05) premiers mois de l'année 2020 donnent à voir:

# évolution de l'enregistrement des naissances des cinq premiers mois de 2020 : nombre d'enregistrements = au nombre de naissances



Nous constatons à travers ces graphiques le déroulement normal du processus d'Enregistrement des naissances depuis les formations sanitaires même pendant la période de la COVID-19

## CONCLUSION

Nous pouvons noter que l'atténuation des impacts des pandémies comme la COVID-19 sur l'enregistrement des faits d'état civil et la production des statistiques de l'état civil, peut trouver sa solution de l'adoption des systèmes numérisés, notamment les solutions technologiques innovantes.

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**